

BACHELOR EN MUSIQUE AVEC DISCIPLINE PRINCIPALE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Coordinatrice : Mme Nancy Rieben

PRINCIPES DE BASE

Ce cursus permet aux étudiants d'allier une formation de musicien à la Haute école de musique à des études de musicologie à l'Université.

Le titre de BA en musique avec discipline principale « musique et musicologie » comprend 180 ECTS, partagés en moitiés égales entre l'Université de Genève et la HEM – Genève. Les étudiants sont immatriculés à la Haute école de musique Genève, qui délivre le titre.

Le programme comprend l'ensemble des modules du Baccalauréat ès lettres en musicologie, ainsi qu'un ensemble de cours pris à l'école : discipline principale, formation pratique et formation musicale générale.

Ce Bachelor offre un accès :

- A la filière de la Maîtrise universitaire ès lettres en musicologie à l'Université
- Aux Masters de la HEM - Genève, moyennant des compléments de formation à définir et la réussite des concours d'entrée
- Aux Masters conjoints entre l'Université et la HEM – Genève.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants s'inscrivent à la Haute école de musique.

Ils sont soumis aux conditions d'admissions fixées par l'Université (maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent).

Les épreuves d'admission comprennent un test instrumental ou vocal, un test de formation musicale générale, ainsi qu'un entretien de motivation.

Le niveau d'entrée correspond à celui du certificat instrumental ou vocal de la Confédération des écoles genevoises de musique.

PLAN D'ÉTUDES ET RÈGLEMENTS

Les règlements et le plan cadre des études Bachelor de la Haute Ecole de Musique s'appliquent.

www.hesge.ch/hem/etudes/Bachelor-en-musique

Pour les modules de musicologie, les règles de validation de l'Université s'appliquent. Un prolongement au-delà de la

durée normale de 6 semestres est possible pour ces modules : les règles de durée de la Faculté des Lettres s'appliquent.

Pour le programme des cours de musicologie, consulter le site

www.unige.ch/lettres/armus/music

PROJET DE BACHELOR

A l'issue des trois années du cursus, l'étudiant présente un projet de Bachelor, comprenant une production artistique (récital ou composition) et un mémoire en lien, dans la mesure du possible, avec cette production.

MASTER

Deux cas de figure peuvent se présenter :

Immatriculation à l'Université

Dans le cadre d'une Maîtrise universitaire ès lettres, les étudiants peuvent poursuivre leurs études à la HEM - Genève en y validant les deux modules optionnels de 12 crédits ECTS prévus par le plan d'étude. Le programme, personnalisé, permet à l'étudiant de poursuivre sa formation artistique. Il est orienté vers l'acquisition de compétences en interprétation. Le mémoire de maîtrise est déposé à l'Université, mais sa thématique peut être en lien avec la pratique artistique du candidat. Le titre de *Maîtrise universitaire ès lettres* est délivré par l'Université.

Les étudiants inscrits à l'Université suivent l'essentiel de leur formation au sein de l'Unité de musicologie, selon le plan d'étude de la Faculté des lettres :

www.unige.ch/lettres/armus/music

Immatriculation à la Haute école de musique

Les étudiants immatriculés à la Haute école de musique, en Master d'interprétation ou d'interprétation spécialisée, se voient proposer un programme personnalisé comportant des cours de musicologie de niveau maîtrise pris à l'Université. Le projet de Master comprend une prestation artistique et une réflexion développée. Le titre est délivré par la Haute école de musique.

Un Master conjoint en Musique et Musicologie / Ethnomusicologie, à 120 ECTS, est en préparation (ouverture probable en septembre 2015).

PLAN D'ÉTUDES DU BACHELOR MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Type et durée	Année 1	Année 2	Année 3
Modules de discipline principale – musique et musicologie			
Musicologie : Module BA1 université			
Introduction à la recherche musicologique			
Enseignement à choix I	a		
Examen oral (terminologie)	a		
	e		
Musicologie : Module BA5 université			
Enseignement à choix I		a	
Enseignement à choix II		e	
Musicologie : Module BA6 université			
Enseignement à choix I			a
Enseignement à choix II			e
HEM - Genève : Discipline principale			
Cours instrumental/vocal	e	e	e
Lecture à vue (selon compétence) ↗p. 86	I e	II e	
Synthèse (projet de BA)			
tutorat individuel			e
	30	30	30
Modules de formation pratique – musique et musicologie			
Second instrument			
Piano comme instrument secondaire ↗p. 92			
ou stages d'accompagnement (pianistes)	I e	II e	
Harmonie pratique 3 semestres ↗p. 92	p	p	
		S1 et S2 e	S3 e
Musique d'ensemble			
Musique d'ensemble ↗p. 94	1 projet e	1 projet e	1 projet e
Chœur, orchestre ou pratique d'ensemble	p	p	p
	12	12	6
Modules de formation générale – musique et musicologie			
Musicologie : Module BA2 université			
Harmonie ↗p. 85	I e		
Contrepoint ↗p. 84	I e		
Musicologie : Module BA3 université			
Grammaire et histoire musicale I à IV		I à IV e	
Musicologie : Module BA4 université			
Histoire de la notation	I cc	II cc	
Musicologie : Module BA7 université			
Identification et commentaire d'œuvres			e
HEM - Genève : Formation générale complémentaire			
Solfège ↗p. 87	I e		II e
Harmonie ou contrepoint ↗p. 85			II e
	18	18	18
Module d'orientation Master			
Ateliers de la profession BA ↗p. 113			
Compétences spécifiques Master : voir descriptif détaillé sous l'orientation Master correspondante.			p
Cours optionnels facultatifs Université de Genève ou HEM - Genève			e/p
			e/p
			6

Validation des unités d'enseignement : e = examen noté ; p = certificat de participation ; a = attestation de l'université ; cc = contrôle continu